



# Affacturage Global Sofitech

**Vous avez besoin de financer votre besoin en Fonds de Roulement pour renforcer votre trésorerie, accompagner votre croissance**

Sofitech, Société de Financement des Industries Technologiques, en partenariat avec Natixis Factor, le Crédit Coopératif et Cemeca propose une offre globale d'affacturage dédiée aux industriels. Cette nouvelle formule d'affacturage pour l'industrie permet d'optimiser votre cash disponible en profitant notamment de la garantie Sofitech en remplacement du dépôt de garantie exigé par le Factor.

L'affacturage est devenu un outil courant de financement des entreprises. Beaucoup de grands groupes industriels l'utilisent désormais pour optimiser la gestion de leur bilan, en déléguant le suivi de leur poste clients à des professionnels. Ce qui permet de disposer de financement dès que l'on en a besoin. Il s'agit donc d'optimiser la gestion et de pouvoir disposer immédiatement de financement court-terme déplafonné.

## Comment Sofitech intervient-elle ?

- **Un Dépôt de garantie réduit à 3 %**

Grâce à la garantie que Sofitech apporte à Natixis Factor, le fonds de garantie est réduit à 3 % de l'encours des créances cédées. L'entreprise dispose donc d'un financement à hauteur de 97 % de ses créances commerciales.

## Les options de l'offre Global Sofitech

- **Financement des factures intermédiaires**

La nouvelle offre permet de financer les factures intermédiaires de marchés industriels à hauteur de 80 % : une première sur le marché.

- **Des fonds disponibles rapidement**

Une procédure automatisée permet de mettre à disposition les fonds de manière accélérée sur le compte ouvert au Crédit Coopératif, avec un taux attractif.

- **Assurance-Crédit en délégation**

Que les créances soient payables en France ou à l'étranger, Cemeca, courtier spécialisé industrie de Coface, domicilié au siège de la FIM, gère de manière personnalisée l'assurance crédit.

## Les Conditions d'intervention

- Souscription restituable au capital de Sofitech en moyenne à hauteur de 0.40% de l'encours maximum,
- Souscription au fonds de garantie de Sofitech de 200 €.

## Exemple

Une société réalise un CA annuel de 10 M Euros HT et peut mobiliser un encours de 2 M Euros TTC :

- Dépôt de garantie :
  - ⇒ 2 000 000 Euros X 10% = 200 000 Euros sans intervention de Sofitech
  - ⇒ 2 000 000 Euros X 3% = 60 000 Euros avec intervention de Sofitech

Soit un montant disponible supplémentaire de 140 000 Euros

- Parts Sociales Sofitech : 0.40% de l'encours maximum, soit 8 000 Euros (restituables à la fin du contrat)
  - Souscription au Fonds de Garantie : 200 Euros
- ⇒ **Soit un gain net de trésorerie de 131 800 Euros.**



CEMECA  
Responsable Commercial  
**Antoine ALOPEAU**  
Tél. : 01 47 17 67 41  
Portable : 06.29.50.58.22  
a.alopeau@cemeca.fr



CEMECA  
Responsable Commercial  
**Paul GORACY**  
Tél. : 01 47 17 67 04  
Portable : 06 10 95 77 73  
p.goracy@cemeca.fr